

Inauguration du parc Mis et Thiennot au Blanc.

Samedi 1^{er} Décembre 2012

« Le tribunal déclare Thibault Emile, Mis Stanislas, Chauvet Bernard, Chichery André, Thibault Gervais, Blanchet Jean, respectivement coupables et convaincus d'avoir commis le délit d'abstention volontaire d'empêcher un fait qualifié crime et les condamne aux peines suivantes : Thibault Emile, 2 ans de prison, Mis Stanislas, 2 ans de prison, Chauvet Bernard, 2 ans de prison, Chichery André, 18 mois de prison, Thibault Gervais, 18 mois de prison, Blanchet Jean, 18 mois de prison. »

Cette sentence prononcée par le président du tribunal correctionnel du Blanc le 13 octobre 1947 scellait le destin de six jeunes garçons et associait à jamais leurs noms à ceux de Mis et Thiennot.

À cet instant, je veux saluer la mémoire de Bernard Chauvet qui nous a quittés au mois d'octobre dernier et qui était un homme remarquable, apprécié de tous ceux qui l'ont connu.

Aujourd'hui, au Blanc, dans la ville où il a été condamné, son absence est encore plus cruellement ressentie par tous ses amis du Comité de Soutien.

Je veux aussi saluer la présence parmi nous de Jean Blanchet, l'unique survivant de cette terrible affaire qui, malgré l'âge, malgré la maladie, a tenu à être ici pour honorer la mémoire de ses compagnons de souffrance.

L'affaire Mis et Thiennot, on l'oublie trop souvent, ce n'est pas que le drame de deux malheureuses victimes d'une monstrueuse erreur judiciaire mais celui de huit hommes qui ont vécu le même calvaire et qui ont lutté en vain toute leur vie pour que justice leur soit rendue.

Dans la mairie et la gendarmerie de Mézières-en-Brenne, en janvier 47, on n'a pas cassé que des phalanges, des molaires et des côtes, on a, aussi cassé des vies. Ce sont des hommes brisés qui sont sortis des mains des « enquêteurs », des hommes qui n'ont jamais pu, par la suite, retrouver pleinement le droit-fil de leur destinée.

« On dira ce qu'on voudra, mais on a tout de même fait de la prison ! dira un jour, bien plus tard, Jean Blanchet. Et pour la famille, les amis, la prison, ça reste de la prison... »

Sa manière à lui de traduire sa peine, sa souffrance cachée, son désarroi devant tant d'acharnement affiché par une justice aussi sourde qu'aveugle. Une justice qui, jusqu'à ce jour, s'est toujours ingéniée à ne pas reconnaître ses erreurs et, pire encore, ses fautes.

Notre présence ici, aujourd'hui, 65 ans après ce jugement rendu au tribunal du Blanc pèse donc son poids de symbole.

Elle pèse d'autant plus que c'est ici, dans cette ville, que Daraud, le chef des tortionnaires de Mézières-en-Brenne, a fait ses premières armes entre 1941 et 1944 en tant que commissaire de police.

Et quelles armes !

Dénonciateur auprès des autorités allemandes d'activités de résistance sur le secteur du Blanc.

Destinataire privilégié de la note du Ministre de l'Intérieur en date du 20 Août 1942 N°489 ayant pour objet : Agissements des Juifs et signée René Bousquet

Cette note lui a été adressée sous le N°1691/CI

Elle sera suivie le 26 Août de la rafle des Juifs étrangers qui s'étaient réfugiés en zone libre par la police française. Ceux de la région du Blanc seront d'abord regroupés au camp de Douadic

pour être ensuite dirigés sur celui de Nexon, puis Drancy avant d'être déportés en Allemagne nazie.

Méprisé par les Résistants blancois et par la population, il disparaîtra de la circulation à la Libération pour réapparaître l'année suivante sous les traits d'un commissaire de la 20^{ème} Brigade de Police Judiciaire de Limoges. Et se plantera lamentablement dans l'affaire du quadruple assassinat de Bommiers avant de débarquer à Mézières-en-Brenne avec la morgue et le zèle des collabos repentis.

Beau palmarès pour cet expert du rapport carambouillé, « coutumier » des aveux extorqués par la violence comme il est écrit dans le rapport d'enquête menée par la Chancellerie à la demande du Président Coty en 1954 !

Le spécialiste de la prière des Juifs a pu opérer en toute quiétude pendant huit jours et huit nuits dans la Mairie de Mézières-en-Brenne! Avec ses aides, il a pu frapper, frapper et frapper encore jusqu'à maculer les murs de sang, jusqu'à ce que les malheureuses victimes des sévices, saoulées de coups, prennent des machines à écrire pour des postes de T.S.F. et que, dans la foulée, la Justice prenne des vessies pour des lanternes.

On ne dira jamais assez le degré d'ignominie atteint par ces policiers-là et par les gendarmes de cette brigade qui, à une exception près, se sont joints à eux pour commettre de tels actes inqualifiables.

Ces faits sont connus depuis 65 ans, reconnus par la Justice elle-même depuis 58 ans et pourtant, après trois cours d'assises et cinq requêtes en révision, on en est toujours au même point.

À force qu'elle nie les évidences, on finirait presque par compatir : Pauvre justice ! serait-on tenté de dire.

Mais nous ne pouvons en rester là et c'est la raison de notre combat au sein du Comité de Soutien pour la révision du procès Mis et Thiennot.

Ce comité a vu le jour, il y a plus de 30 ans. Il n'a jamais cessé de lutter pour que justice soit rendue à Raymond Mis, Gabriel Thiennot et leurs 6 compagnons d'infortune. Avec le sentiment partagé par tous que cet engagement dépasse bien largement le cadre étroit d'une erreur judiciaire à réparer. C'est de l'idée que nous nous faisons de la Justice dont il est question.

Et les élus de ce département l'ont bien compris qui s'engagent eux aussi dans une démarche courageuse au regard de la loi.

Donner le nom de « Mis et Thiennot » à une place ou à une rue est légalement interdit. En outrepassant cet interdit ils marquent eux aussi leur attachement à une certaine idée de la Justice.

Et c'est une marque très importante de soutien au combat que nous menons.

Aujourd'hui, au Blanc, nous inaugurons le dixième lieu public portant le nom de Mis et Thiennot.

Jean-Paul, Alain, soyez nos interprètes auprès des membres du Conseil Municipal pour les remercier d'avoir fait ce choix.

Nous sommes à la veille du dépôt de la 6ème requête en révision devant la Cour de Cassation

Le parc Mis et Thiennot est sur les hauteurs de la ville.
C'est un bel espace porteur d'espoir.